



Question orale

(Séance du jeudi 14 novembre 2024)



Adressée à Monsieur Taivini TEAI, Ministre de l'agriculture, des ressources marines, de l'environnement, en charge de l'alimentation, de la recherche et de la cause animale

Objet : Blocages phytosanitaires des produits artisanaux

Monsieur le Ministre,
Mes chers collègues,
'Ia ora na i tō tātou fāreireira'a i teie mahana 'āpī,

Nous avons été récemment sensibilisés par une entreprise de la place et de nombreux artisans du Pays, désarmés face à une situation qui met en péril leur activité.

Lors de l'arrivée des paquebots de croisière à Papeete, des milliers de touristes, désireux de ramener chez eux un souvenir authentique de la Polynésie, souhaitent acheter des produits artisanaux et de vannerie, apportant ainsi une contribution économique importante qui peut atteindre plusieurs millions de francs et bénéficier à nos artisans jusque dans les archipels les plus éloignés.

Or, ces ventes sont trop souvent compromises, car le service administratif compétent est incapable, ou refuse purement et simplement, de procéder à une fumigation rapide et efficace de ces produits, bloquant ainsi toute possibilité de certification phytosanitaire conforme.

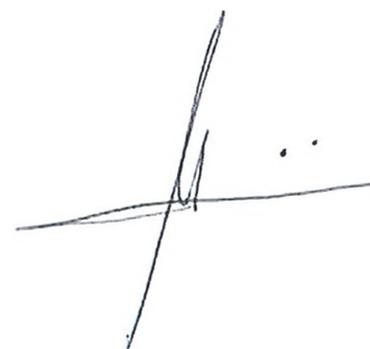
Alors que votre gouvernement affiche fièrement le triptyque « FA'ATURA, FA'AORA, FA'ATUPU : Respecter, Soutenir, Bâtir », force est de constater qu'en réalité, nos artisans et les entreprises qui les valorisent et les soutiennent ne sont ni respectés, ni soutenus, ni aidés à bâtir un avenir prospère.

En prônant des valeurs de respect et de soutien pour ceux qui font vivre notre culture et notre économie locale, comment justifier cette négligence et ce manque de réactivité pour une problématique aussi essentielle ?

Par ailleurs, le gouvernement se fixe comme objectif ambitieux de doubler le nombre de touristes pour atteindre 600 000 visiteurs par an. Pourtant, face à cette incapacité administrative à garantir la conformité des produits achetés par les touristes, comment espérer bâtir une économie touristique qui bénéficie à tous, et à nos artisans en particulier ?

Cette situation met à mal notre image et porte atteinte à la crédibilité de vos engagements envers les secteurs clés de notre économie, comme l'artisanat et le tourisme, qui incarnent le cœur de notre identité et de notre attractivité internationale.

Monsieur le Ministre, dans un souci de respect, de soutien et de construction d'une économie pérenne pour nos artisans, pouvez-vous nous indiquer quelles mesures concrètes et immédiates le gouvernement entend mettre en place pour garantir un processus de fumigation et de certification phytosanitaire simplifié, efficace, rapide et adapté aux besoins des entreprises et des artisans polynésiens qui ne devraient pas être les victimes de nos lourdeurs et blocages administratifs ?



Tepuaurii TERIITAHĪ